

## PROCÈS-VERBAL

Date : 10 mars 2026

Heure : 18h30

Séance ordinaire en mode présentiel *formule hybride*

### En présence de

Valérie Tremblay Direction	X	Jonathan Alarie Président	X	Véronique Faucher Vice-Présidente	X
Kathleen Jacob Secrétaire		Marie-Ève Brière Enseignante NDA	X	Andréanne Hull Enseignante NDR	
Chantal Croteau Enseignante NDR	X	Annie Boisclair Enseignante orthopédagogue NDR	X	Véronik Mercier Service de garde NDR	X
Mickaël Hardy Parent NDR	X	Karine Lacroix Parent NDR	X	Jacinthe Doyon-Goyette Parent NDR	X
Anne Leduc-Séguin Substitut	X	Cindy Picard Substitut	X	Julie Gagnon Substitut	X

### 1. Ouverture et mot de bienvenue

#### 1.1 Vérification du quorum et ouverture de l'assemblée

Ouverture de l'assemblée à 18h30

#### 1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Lecture de l'ordre du jour par le président M. Alarie.

Proposé par Annie Boisclair, appuyé par Véronik Mercier d'adopter l'ordre du jour

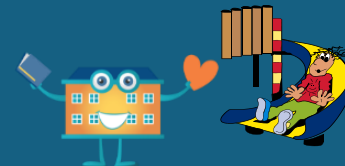
- Résolution : 2026-03-10-24

#### 1.3 Adoption du procès-verbal du 19 janvier 2026

Proposé par Anne Leduc-Séguin, appuyé par Karine Lacroix d'adopter le procès-verbal

- Résolution : 2026-03-10-25

# ÉCOLE INTÉGRÉE D'OR-ET-DE-CHAMPS ÉDIFICES ASSOMPTION ET ROSAIRE CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT



## 2. Approuver

### 2.1 Utilisation des locaux mis à la disposition de l'établissement Art. 93 et 110,4

La direction mentionne que madame Côté utilise le gymnase de NDR depuis de nombreuses années pour offrir ses cours de karaté en fin de journée. Un échange de services pourrait lui être proposé : offrir gratuitement la location du gymnase en échange de cours sans frais pour certains élèves. Madame Côté est très respectueuse de son espace. Elle fait même le nettoyage avant et après chaque utilisation. Les membres approuvent cette suggestion.

Proposé par Chantal Croteau, appuyé par Mickaël Hardy d'approuver cet échange de service concernant l'utilisation du gymnase en dehors des heures d'école.

➤ Résolution : 2026-03-10-26

### 2.2 Approbation critères des frais exigés aux parents. Art. 77,1

La direction demande aux membres du conseil d'établissement s'il y a des critères à établir concernant les frais exigés aux parents, tel que mentionné dans la politique du CSSOB. Elle donne en exemple que certains centres de services ont précisé quelques critères, comme l'utilisation d'un cahier d'exercices complété à 80 % ou un maximum d'augmentation de 5 % par année.

Les membres n'ont toutefois aucun critère supplémentaire à proposer quant aux frais scolaires exigés aux parents.

Une discussion s'ensuit concernant une demande d'agenda pour les élèves du 3e cycle, qui serait grandement appréciée pour les parents et par le fait même, une belle pratique pour les élèves avant l'arrivée au secondaire. La direction rappelle cependant que le choix du matériel pédagogique relève de l'enseignante. Les membres du CÉ ont un droit de regard (consultation art. 96.15), mais ne prennent pas de décision quant au matériel choisi.

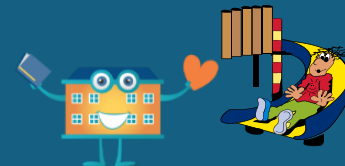
Aucune demande d'ajout ou de modification n'est proposée face aux critères des frais exigés aux parents.

## 3. Adopter

### 3.1 Suivi et adoption du projet éducatif. Art. 74, 75, 109 et 109,1

La direction présente le projet éducatif et explique le suivi individualisé effectué par la direction générale. Désormais, les élèves vulnérables ciblés (70 % et moins) sont identifiés par leur nom. Ils ne représentent plus seulement un pourcentage, mais bien un élève en

# ÉCOLE INTÉGRÉE D'OR-ET-DE-CHAMPS ÉDIFICES ASSOMPTION ET ROSAIRE CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT



particulier, ce qui permet de déterminer des moyens concrets pour soutenir cet enfant et favoriser sa réussite.

Elle mentionne également qu'une décision devra être prise lors de la prochaine rédaction du projet éducatif (2027), puisque les objectifs du PEVR du centre de services scolaires ne correspondent pas entièrement aux objectifs ciblés par les établissements. La direction générale souhaite une cohérence entre les objectifs afin d'augmenter le taux de réussite des élèves.

Aucune proposition n'est demandée. Il s'agissait plutôt d'un suivi concernant le projet éducatif.

## 3.2 Fonds à destination spéciale pour soutenir les activités scolaires. Art 94 et 110.4

La direction consulte les membres du conseil d'établissement afin d'établir un montant réaliste pour les activités de fin d'année. Cette somme, attribuée par classe, sera prélevée à même les fonds amassés lors de la campagne de financement.

Les membres souhaitent retrouver l'entente de l'an dernier afin d'assurer une continuité dans les pratiques. Ils proposent d'allouer **400 \$ par classe à NDR** et **500 \$ par classe à NDA**, ce dernier montant étant justifié par les coûts plus élevés liés au transport en autobus, l'établissement étant situé à l'extérieur de la ville.

Les membres demandent également de recevoir un aperçu des activités prévues pour les élèves, afin de s'assurer d'une variété et d'une équité entre les groupes (CÉ du 13 avril 2026).

Proposé par Véronique Faucher, appuyé par Véronik Mercier d'adopter une **somme de 400\$ par classe de NDR et 500\$ par classe de NDA** afin de financer les activités de fin d'année.

➤ Résolution : 2026-03-10-27

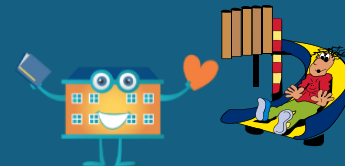
## 4. Suivi budgétaire

### 4.1 Campagne de financement

La direction présente le tableau des sommes recueillies et des montants restants à la suite de la campagne de financement. Un montant de **19 174 \$** est disponible. Toutefois, il faut prévoir un coût approximatif de **8 199 \$** pour les projets déjà en cours (bibliothèque et activités scolaires lors de la rentrée).

Le solde disponible est donc d'environ **10 975 \$**

# ÉCOLE INTÉGRÉE D'OR-ET-DE-CHAMPS ÉDIFICES ASSOMPTION ET ROSAIRE CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT



## 4.2 Pierre Lavoie

La direction rappelle une décision prise lors d'une rencontre de comité, soit d'attribuer la somme restante du budget Pierre-Lavoie à l'établissement NDA. La justification est la suivante : les dépenses liées à ce budget concernaient l'aménagement de deux jardins intérieurs (un pour chaque bâtisse), mais ceux-ci ont finalement été utilisés uniquement par NDR. Ainsi, Vassan souhaite recevoir le solde de la subvention afin de permettre l'achat de matériel pour les élèves de NDA.

Des suggestions d'achats ont été demandées aux membres de l'équipe-école et aux élèves. Une somme de **8 395 \$** demeure disponible.

## 5. Varia

### 5.1 Présentation des sondages

La direction explique qu'un sondage a été envoyé aux élèves afin de vérifier leur sentiment de bien-être et de sécurité. Un sondage similaire a également été transmis aux membres du personnel. De plus, un sondage de satisfaction de l'école a été envoyé aux parents. La date limite pour y répondre est le 27 mars 2026.

Les élèves du 2e et du 3e cycle étaient tenus d'y répondre.

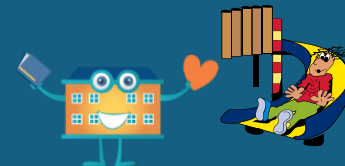
### 5.2 Demande pour le service de garde de Vassan

La direction se questionne quant à l'ouverture du service de garde de Vassan lors des journées pédagogiques, puisque seulement trois élèves en moyenne utilisent ce service. Les parents semblent privilégier d'autres alternatives, notamment parce que les heures offertes lors des journées pédagogiques ne couvrent qu'une demi-journée.

La direction souhaite maintenir ce service, mais se demande s'il serait possible de déplacer l'éducatrice au service de garde de Sullivan afin d'offrir des disponibilités correspondant aux heures régulières pour les élèves de Vassan.

Une suggestion est formulée : si aucune inscription n'est reçue pour une journée pédagogique à Vassan, l'éducatrice pourrait alors offrir son soutien à l'équipe de NDR.

# ÉCOLE INTÉGRÉE D'OR-ET-DE-CHAMPS ÉDIFICES ASSOMPTION ET ROSAIRE CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT



## 6. Informations générales

### 6.1 Mot de la direction

La direction est fière de l'équipe de NDA, puisqu'une pratique de confinement barricadé a été réalisée en présence des élèves et que le tout s'est déroulé de manière exemplaire. La collaboration des élèves et des membres du personnel a été remarquable.

Une enseignante a demandé s'il serait possible d'envoyer aux parents les trois actions à poser lors d'un confinement barricadé. La direction vérifiera auprès des policiers si ces informations peuvent être partagées.

### 6.2 Mot du représentant au comité de parents

La dernière rencontre a eu lieu le 9 mars. Parmi les points abordés, une présentation du programme de reconnaissance de l'engagement parental ainsi qu'une formation en ligne destinée aux parents. Un sondage de la CSSOB a été transmis aux parents afin de recueillir leur participation. Il y aura un renouvellement des membres du conseil d'administration du district 3, auquel notre école est rattachée. Il est maintenant possible de proposer des parents pour le programme de reconnaissance de l'engagement parental.

### 6.3 Mot de la technicienne en service de garde

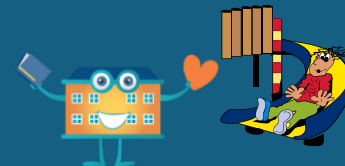
La technicienne du service de garde, Véronik Mercier, est satisfaite du déroulement de la semaine de relâche, notamment parce que les groupes étaient réduits. Elle a ainsi pu organiser les horaires des éducatrices de manière à offrir une journée de congé à son personnel, composé en grande partie de parents de l'école qui souhaitaient également passer du temps en famille.

Durant la relâche, les élèves ont pu profiter d'un moment au Centre Fournier, où ils ont joué sur le terrain synthétique.

### 6.4 Mot du personnel enseignant

Le carnaval à NDA a connu un nombre record de participations de parents. Leur présence était remarquable et le plaisir était au rendez-vous. Les groupes de NDA ont également passé une journée à la pente de ski : les élèves de 4<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> années ont fait du ski, tandis que les plus jeunes ont profité de la glissade. Malgré le froid, ce fut une très belle journée.

# ÉCOLE INTÉGRÉE D'OR-ET-DE-CHAMPS ÉDIFICES ASSOMPTION ET ROSAIRE CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT



Du côté de NDR, les élèves ont participé à des Olympiades dans la cour d'école, où plusieurs disciplines leur étaient offertes. Une sortie au cinéma a aussi eu lieu pour tous les élèves – il s'agissait de l'activité prévue à Noël, mais qui avait dû être annulée en raison du transport scolaire interrompu ce matin-là. Enfin, lors de la dernière journée avant la relâche, les parents ont été invités à venir jouer à des jeux de société en classe avec leur enfant. Toutefois, comme l'invitation est arrivée tardivement, certains parents n'ont pas pu se libérer.

## 6.5 Mot du personnel de soutien

Aucun

## 7. Varia

Aucun varia

## 8. Levée de l'assemblée

Levée de l'assemblée à 20h20

Proposé par Véronik Mercier et appuyé par Annie Boisclair.

Résolu à l'unanimité la levée de l'assemblée

- Résolution 2026-03-10-28

Président : Jonathan Alarie

Directrice : Valérie Tremblay